

ANIMATION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES SUR LAVAL AGGLOMERATION

Maître d'ouvrage de la consultation

Laval Agglomération

Contact : Anne-Gaëlle CARMILLAT

Chargée de mission Plan Climat Air Énergie Territorial

Tél. 02 43 49 43 84 | anne-gaelle.carmillat@agglo-laval.fr

ANNEXES :

- Devis
- Rétroplanning

Contacts Synergies

Julien Glanetas et Maude Laurent

Association Synergies

ZA de la Fonterie, Impasse des tailleurs

53810 Changé

Tél. 02 43 49 10 02

julien.glanetas@synergies53.fr

site internet : www.synergies53.fr

L'association Synergies, créée en décembre 2009, œuvre pour la **maîtrise de l'énergie**, le **développement des énergies renouvelables** et pour le **développement durable et solidaire**, sur toute la Mayenne. Son objet associatif mentionne plus précisément : « *contribuer à la préservation et au partage équitable des ressources naturelles – notamment au niveau de la demande en énergie – et au développement solidaire et équitable des territoires* ».

Globalement, l'association Synergies encourage à la **prise de conscience des acteurs locaux** (collectivités, associations, et autres structures...) de **l'urgence d'agir face au contexte climatique**.

Elle encourage notamment l'application des concepts du développement durable et du scénario « négaWatt » (sobriété, efficacité, énergies renouvelables). → **Penser global, agir local... tous et dès maintenant !**

Pour mener cette mission, l'association confie l'animation de projets à une équipe pluridisciplinaire de 7 salariés.

Ainsi, l'association Synergies, avec le soutien de RECIT (réseau des énergies renouvelables locales et citoyennes en Pays de la Loire), souhaite candidater à l'animation d'un programme pour faire émerger des projets d'énergie renouvelable citoyens sur Laval Agglomération.

1- SYNERGIES ET LA MAITRISE DE L'ENERGIE

L'association, loi 1901, « Synergies » souhaite contribuer à la préservation et au partage équitable des ressources naturelles -notamment au niveau de la demande en énergie- et au développement solidaire et équitable des territoires.

Pour cela, Synergies s'appuie sur différentes compétences et développe différentes actions :

- > la sensibilisation et le conseil aux particuliers, au travers des Espaces France Rénov' et d'animations de type défi Energie, Zéro déchet et/ou mobilité durable,
- > l'éducation à la maîtrise de l'énergie et au développement durable,
- > l'accompagnement de projets innovants comme le Réseau des collectivités,
- > l'animation de la vie associative.

• Moyens pédagogiques

Pour animer ses différentes actions, et dans un souci de partage des savoirs et d'éducation populaire, Synergies s'est dotée de nombreux outils pédagogiques. Plusieurs de ces outils portent sur la thématique des énergies renouvelables. Par exemple :

- > Expositions sur les énergies renouvelables, le climat, les gestes au quotidien et sur la rénovation performante.
- > Des outils pour présenter le fonctionnement d'un panneau photovoltaïque et autour de la cuisson écologique.
- > Des outils développés par Energie Partagée pour comprendre les étapes et les acteurs de territoire des projets sur les Energies Renouvelables citoyennes (EnRc).



• Synergies, au cœur d'un réseau

L'association est soucieuse d'offrir des services de qualité, elle est ainsi reconnue auprès de plusieurs institutions :

- Par la DSDEN, comme association Jeunesse et Education Populaire (avec financements FONJEP) ; association pouvant accueillir les volontaires en service civique ; et comme association éducative complémentaire de l'enseignement public.
- Par le Graine Pays de la Loire, via l'obtention de 2 graines au Référentiel de Qualité (automne 2022).
- Par le Ministère de la transition écologique et solidaire, comme association signataire de la Charte de la participation du public.

Par ailleurs, Synergies adhère à de nombreux réseaux régionaux et nationaux :

- Réseau CIVAM
- Le réseau Récit Pays de la Loire
- L'Association négaWatt
- L'Association GRAINE PAYS DE LA LOIRE
- L'Association COMITE 21
- Le CLER
- L'association AMORCE

2- PRESENTATION DE L'EQUIPE PROJET

Nous avons identifié que la demande de Laval Agglomération vise 3 compétences clés :

- > Animation,
- > Technique,
- > Communication.

L'équipe salariée de Synergies est pluridisciplinaire. Par ailleurs, nous avons l'habitude de travailler en complémentarité sur les projets, notamment avec d'autres acteurs du territoire. C'est pourquoi pour ce projet, nous vous proposons donc une **équipe de projet qui sera animée par 2 associations complémentaires** :



Synergies, pour l'animation et la coordination de la mission, en tant que structure d'accompagnement locale d'Energies Citoyennes Pays de la Loire.

Julien GLANGETAS, chargé de mission énergie, assurera la coordination-animation du projet et l'animation de collectifs citoyens.

julien.glangetas@synergies53.fr // 02 43 49 10 02



Le Réseau RECIT, pour ses compétences dans la promotion des énergies citoyennes en Pays de la Loire, l'accompagnement à l'émergence de nouveaux projets, et la sensibilisation aux questions énergétiques et aux économies d'énergies.

Claire Legrand, animatrice RECIT apportera son expérience technique à l'équipe projet et au territoire.

claire@recitpdl.fr // 07 72 32 51 40

3- NOTE METHODOLOGIQUE

• Contexte et rappel de la mission

Laval Agglomération est engagée depuis plusieurs années dans des actions énergie-climat. Celle-ci est également en cours d'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Dans ce contexte, l'un des enjeux principaux est lié à la vulnérabilité énergétique du territoire. La collectivité souhaite ainsi engager des actions en faveur du développement de l'efficacité énergétique et de la production d'énergies renouvelables. Ce sujet est également en adéquation avec les attentes des habitants du territoire, puisqu'il a été évoqué lors d'ateliers grand public du PCAET.

Plus précisément, Laval Agglomération a identifié parmi ses actions du PCAET le développement des énergies renouvelables, notamment portées par des collectifs citoyens.

Les retours d'expériences et les sollicitations de collectivités auprès de notre association nous permettent de constater que le territoire comporte peu de projets citoyens, mais que les collectivités et les acteurs locaux sont en demande pour engager des projets de qualité en matière d'énergies renouvelables. Toutefois, les quelques démarches exemplaires du territoire montrent qu'il est possible d'initier et s'engager pour les énergies renouvelables.

Dans ce cadre, Laval Agglomération souhaite accompagner son territoire pour le développement de projets d'énergies renouvelables citoyennes.

• Objectifs généraux

La mission de Laval Agglomération vise plusieurs objectifs :

- > Augmenter la production locale d'énergie renouvelable.
- > Impliquer les habitants et autres acteurs locaux (collectivités, entreprises, etc.) dans la maîtrise, le développement et le financement de projets de production d'énergie renouvelable.
- > Mobiliser l'épargne locale dans le financement de transition énergétique grâce à des projets locaux de production d'énergie renouvelable, sources d'emplois non délocalisables.

Les objectifs opérationnels sont donc de :

- > Accompagner les collectivités locales pour faciliter l'émergence de projets d'énergie renouvelable citoyens sur leur territoire.
- > Faire émerger des collectifs locaux de citoyens désirant développer un projet d'énergie renouvelable.
- > Incuber les projets d'énergie renouvelable des collectifs citoyens pour faciliter leur développement.

Nous souhaitons donc mettre à disposition :

- > nos compétences techniques en énergie,
- > notre capacité d'animation de démarches territoriales et participatives.

• La démarche de l'équipe projet

De par son objet associatif, l'association Synergies porte des valeurs en adéquation avec les objectifs de cette mission.

De plus, Synergies est une association pratiquant l'**éducation populaire** avec une volonté de faire progresser la connaissance de chacun au travers l'**émancipation individuelle et collective, et la transformation de la société.**

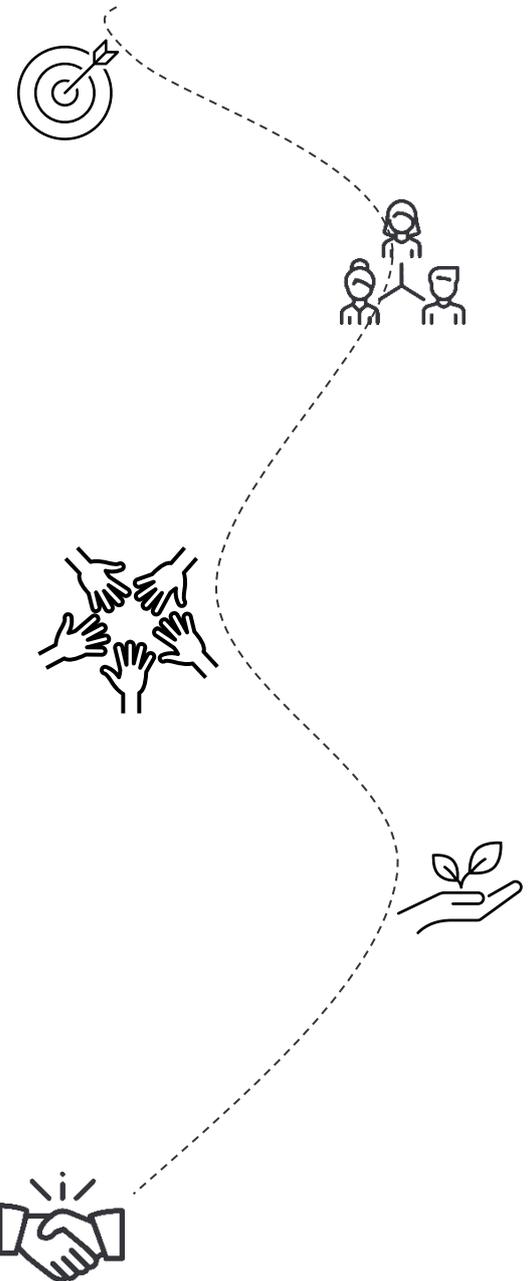
Enfin, Synergies a pour habitude de travailler en coopération avec d'autres acteurs du territoire afin d'intensifier l'intelligence collective autour d'un projet. C'est pourquoi elle s'est associée à RECIT.

Notre plus-value pour accompagner ce projet au côté de Laval Agglomération est de plusieurs ordres :

- > Animation d'un Réseau des collectivités fonctionnant grâce à l'**appui des communes** constituant ce réseau.
- > **Connaissance technique** des énergies renouvelables.
- > Connaissance des processus de participation et d'**animation territoriale** en nous basant sur le principe de la **collégialité des échanges.**
- > Création de contenus pédagogiques dans un objectif de **capitalisation, de transférabilité et de reproductibilité.** Nous veillons toujours à ce que le travail produit sur un territoire bénéficie ailleurs, et vice-versa.

Au cours de cette mission, comme dans l'ensemble de nos actions, nous veillerons :

- > à promouvoir les énergies renouvelables portés par des collectifs citoyens,
- > à un regard budgétaire rationnel (rapport coût/efficacité et budget investissement et fonctionnement),
- > et à identifier les facteurs clés de réussite de la démarche afin d'encourager l'adhésion au(x) projet(s) et leur reproductibilité.



Afin de répondre à la mission d'accompagnement sollicitée par Laval Agglomération, notre mission s'articulera autour des trois phases (*détaillées ci-après*) :



→ **Phase 1 – NOTE D’OPPORTUNITÉ :**

Apprécier les ressources en énergies renouvelables et les richesses humaines du territoire

- A partir des données de nos partenaires (Syndicat d’énergie, Observatoire TEO), qualifier le potentiel du territoire en matière de développement des énergies renouvelables.
- Accompagner la collectivité à identifier les personnes ressources afin de cibler la communication à venir.
- Construire une stratégie d’animation territoriale pour mobiliser les habitants avec la collectivité.

📌 **Jalon 1** : *Programme d’actions concret coconstruit avec la collectivité pour permettre la mobilisation autour d’un projet territorial d’énergie renouvelable citoyen.*

→ **Phase 2 – MOBILISATION : Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation définie en phase 1**

- Faire découvrir les enjeux de la transition énergétique et les énergies renouvelables au grand public
 - Ciné-débats
 - Conférences sur le thème de la transition énergétique
 - Visites de projet EnR local
- Impliquer les citoyens dans les démarches de transition énergétique du territoire et dans des projets d’énergie renouvelable citoyens à venir
 - Act’EnR (atelier avec vote interactif pour vivre toutes les étapes d’un projet)
 - Témoignages de porteurs de projet EnR citoyens
- Accompagner la structuration du « noyau dur »
 - Mise en contact des différentes personnes volontaires
 - Appropriation des enjeux du montage d’un projet citoyenne
 - Amorçage d’une dynamique de gestion de projet

📌 **Jalon 2** : *Formalisation d’un groupe projet et délibération de principe de la collectivité portant sur son soutien.*

→ **Phase 3 - INCUBATION : Accompagner l’émergence du projet**

À partir du groupe constitué lors de la phase précédente, et en fonction des compétences des membres du groupes, il s’agit de travailler parmi les actions suivantes :

- Accompagner un groupe projet à définir son projet
- Construction d’un objectif partagé (type d’énergie, ambition du projet, périmètre, etc.)
- Fédérer le groupe autour de valeurs communes (gouvernance, charte, fonctionnement, etc.)
- Guider le groupe dans les choix techniques, économiques et juridiques
- Dimensionner le projet en fonction des opportunités et contraintes techniques
- Rédiger un plan d’affaire prévisionnel du projet et choix du modèle économique
- Définir un véhicule juridique approprié au projet
- Outiller les groupes pour lancer la mobilisation financière des citoyens et des partenaires publics
- Mettre en lien avec les formations et outils proposés par le réseau RECIT
- Construire des outils de communication
- Mobiliser des acteurs du territoire pour renforcer le collectif

📌 **Jalon 3** : *Validation du modèle économique et lancement de l’étude de pré-faisabilité.*

Ces trois phases comprendront **des temps collectifs**, de la mobilisation et de l'organisation. De plus, un suivi régulier des actions engagées se fera en lien avec la chargée de mission Plan Climat Air Énergie Territorial par des temps de travail réguliers.

4- LE PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'actions est défini sur une période prévisionnelle de 24 mois. Il débutera à compter de mai 2023.

Les périodes de réalisation sont indiquées à titre indicatif. Vous trouverez en annexe le calendrier détaillé des missions.

Pour la suite de la description, nous utiliserons le terme Energies renouvelables qui sera écrit EnR.

- **Phase 1 : NOTE D'OPPORTUNITE - Apprécier les ressources en énergies renouvelables et les richesses humaines du territoire**



Etape 1 : présentation de la démarche

Objectif : Formaliser et préciser le calendrier et les étapes de la présente mission d'accompagnement avec les acteurs en charge de la démarche.

Rôles de Synergies / Récit :

Présenter la convention de partenariat et le calendrier prévisionnel de la mission

- ▶ Préciser la stratégie d'animation territoriale pour mobiliser les habitants avec la collectivité
- ▶ Définir les premiers acteurs mobilisables

Actions :

- Constitution avec Laval Agglomération d'un comité de pilotage pour le suivi du projet
- Précision du rétroplanning de la mission
- Proposition sur les modalités de communication de la mission
- Précision sur le partage des rôles entre les acteurs

Période de réalisation : Mai 2023

2023					2024					2025													
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D



Réunion
présentation

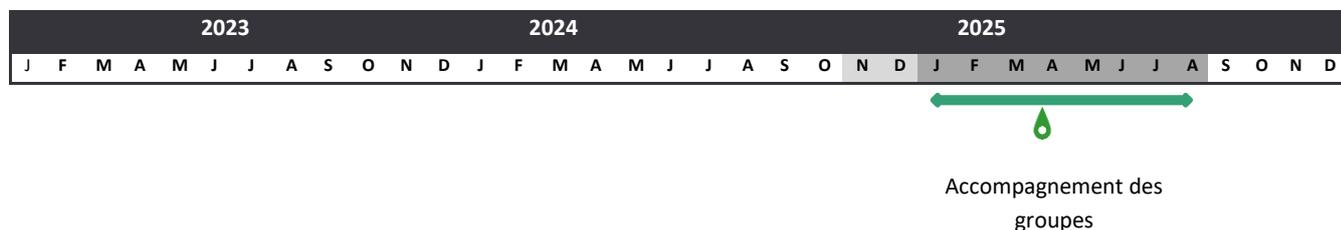
Etape 2 : Cartographie des personnes/structures mobilisables

Objectif : Avoir une base de destinataires avertis et sensibilisés pour participer aux premiers évènements. Identifier les acteurs mobilisables dans cette démarche.

Rôles de Synergies/ RECIT :

- ▶ Identifier une base de destinataires avertis et sensibilisés pour participer aux premiers évènements

Période de réalisation : Novembre 2024 à septembre 2025



N.B : en fonction de la réalisation du jalon n°2 et de la maturité du groupe projet, cette étape pourra débuter avant janvier 2025.

Etape 2 : bilan de l'accompagnement

Objectif : Faire le bilan de la mission

Rôles de Synergies / RECIT :

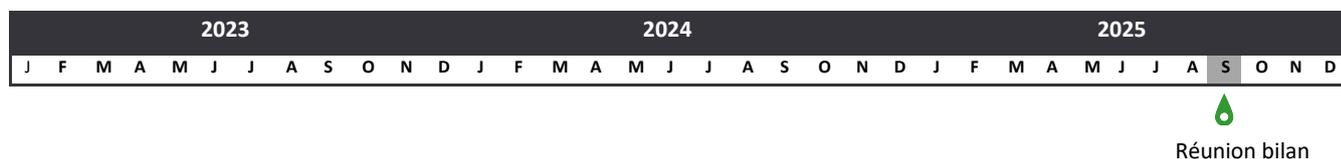
- ▶ Animation de la rencontre
- ▶ Bilan de la mission



Propositions d'actions :

- Présentation du bilan de l'action
- Proposition de pistes de réflexion pour le développement des projets

Période de réalisation : septembre 2025



En synthèse, vous trouverez ci-après le calendrier récapitulatif de l'opération.

6- NOTRE OFFRE DE PRIX DETAILLEE

Le coût comprend l'ingénierie, les frais de structure et de secrétariat, les frais de déplacement sur place et tous frais annexe, la participation aux réunions demandées au titre de la mission et celles proposées dans l'offre.

Ceci pour un total de 35,5 jours d'animation pour Synergies du programme d'accompagnement sur les énergies renouvelables.

L'accompagnement proposé compte également 5,5 jours de la part des salariés de Récit. Ces jours sont montrés en détails dans le tableau détaillé ci-dessus mais non facturé à Laval Agglomération, pour deux raisons :

- Laval Agglomération est adhérente du réseau Récit et à ce titre profite d'environ 2 jours d'accompagnement par année par un salarié, donc 4 jours sont comptés dans cette offre à titre de l'adhésion
- RECIT est subventionné par la Région, l'Ademe et le département pour faire émerger des collectifs citoyens sur la région Pays de la Loire, et organise à ce titre des formations collectives. Certains jours passés par les salariés de Récit sont donc fléchés dans cette offre, mais les actions de Récit sur Laval Agglomération profiteront à l'ensemble du réseau et nous considérons donc que cela fait partie des actions déjà subventionnées.

Le budget prévisionnel s'élève donc à 17 040 €.

A noter que la facturation sera réalisée en fonction des jours effectivement exécutés dans le cadre de cette action, avec un bilan réalisé à chaque jalon.

Veillez retrouver le devis daté et signé en pièce jointe.



Devis

Association SYNERGIES

ZA de la Fonterie
 Impasse des tailleurs
 53810 Changé
 Tél : 0243491002
 Site web : <http://synergies53.fr/>
 Email : bonjour@synergies53.fr

Laval Agglomération
 Hôtel Communautaire
 1 place Général Ferrié
 CS 60809
 53008 LAVAL

Numéro	Date	Code client	Date de validité
DE2309	17/02/2023	CL00017	19/03/2023

Description	Qté	P.U. HT	Montant HT
Animation d'un programme d'actions pour le développement des énergies renouvelables citoyennes			
<u>Phase 1 – NOTE D'OPPORTUNITÉ –</u> : Apprécier les ressources en énergies renouvelables et les richesses humaines du territoire	6,50	480,00	3 120,00
<u>Phase 2 – MOBILISATION –</u> : Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation définie en phase 1	20,50	480,00	9 840,00
<u>Phase 3 – INCUBATION –</u> : Accompagner l'émergence du projet	8,50	480,00	4 080,00
Dossier suivi par Maude Laurent et Glangetas Julien			

Devis gratuit. Les prix sont présentés en TTC car l'association est exonérée de TVA association loi 1901.

Coordonnées bancaires société :

Banque : Crédit Mutuel
 RIB : FR7615489047650007777470145
 IBAN : FR7615489047650007777470145
 BIC : CMCIFR2A

Total HT	17 040,00
Total TVA	0,00
Total TTC	17 040,00
Net à payer	17 040,00 €

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

7- NOS DONNEES D'IDENTIFICATION



Association Synergies

ZA de la Fonterie

Impasse de tailleurs

53810 Changé

02 43 49 10 02

bonjour@synergies53.fr

site internet : www.synergies53.fr

N°SIRET : 519 799 712 00020

Association adhérente aux réseaux CIVAM et RECIT.

Association agréée « association de jeunesse et d'éducation populaire » numéro d'agrément 53-13-684, en août 2013.

Co-Présidents : Thierry CLOTEAU, Alain MARSOLLIER et Julie PINÇON

• **Personnes en charge de l'offre :**

Julien GLANGETAS et Maude Laurent

julien.glangetas@synergies53.fr et maude.laurent@synergies53.fr

Tél. 02 43 49 10 02

A Changé, le 16 février 2023

Thierry CLOTEAU

Co-président de Synergies

